

REPUBLIQUE FRANCAISE	Année	2019	
DEPARTEMENT DU GERS	N° séance	01	
ARRONDISSEMENT DE CONDOM	N° délibération	019	
COMMUNE DE CONDOM	Nomenclature « ACTES »	7.1	Décisions budgétaires

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

-----○-----

### SEANCE ORDINAIRE DU 24 JANVIER 2019

-----○-----

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-quatre janvier à 19 heures 45, le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué, composé de 29 membres en exercice, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard DUBRAC, maire.

SECRETAIRE : Mme Marie SONNINO

Date de la convocation : 18 janvier 2019	Présents : 25	Ayant donné procuration : 3	Volants : 28
--	---------------	-----------------------------	--------------

Présents	Absents/Excusés	ont donné procuration à	Volants
M. Gérard DUBRAC			1
Mme Marie-Paule GARCIA			1
M. Philippe BEYRIES			1
Mme Cécile LAURENT			1
M. Thierry SACRE			1
Mme Marie-Claude MONTANE-SEAILLES			1
M. Alexandre CARDONA			1
Mme Frédérique BARRERA			1
	M. Laurent BOLZACCHINI	Mme Frédérique BARRERA	1
Mme Atika OUADDANE			1
Mme Marie SONNINO			1
	M. Roël VAN ZUMMEREN	M. Gérard DUBRAC	1
Mme Vanessa MARTIAL			1
M. Didier CHATILLON			1
Mme Rose-Marie MARCHAL			1
M. Alexandre BAUDOIN			1
Mme Corinne BARREILLE			1
M. Serge COTRET			1
	Mme Lydia NOUAILLES	Mme Marie-Paule GARCIA	1
	M. Patrick GOUZENES		0
Mme Marie-Andrée DUCASSE			1
M. Didier HURABIELLE			1
Mme Dominique LABORDE			1
Mme Françoise MARTINEZ			1
M. Alain PINSON			1
Mme Hélène DELPECH			1
M. Jean-François ROUSSE			1
Mme Geneviève SABATHIER			1
M. Yves COSSON			1
25	4	3	28

REPUBLIQUE FRANCAISE	Année	2019	
DEPARTEMENT DU GERS	N° séance	01	
ARRONDISSEMENT DE CONDOM	N° délibération	019	
COMMUNE DE CONDOM	Nomenclature « ACTES »	7.1	Décisions budgétaires

## DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2019

### Rapport d'orientation budgétaire 2019

L'article L.2312-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) rend obligatoire la tenue d'un débat d'orientations budgétaires (DOB) dans les deux mois précédant le vote du Budget Primitif, afin de présenter au Conseil municipal et de discuter les grandes orientations du prochain budget.

La loi du 7 août 2015, portant nouvelle organisation territoriale de la République (Loi NOTRe) précisée par le décret du 24 juin 2016 n°2016-841, a renforcé le rôle du DOB en définissant son contenu.

**Le DOB doit comporter les informations suivantes (article D.2312-3 du CGCT) :**

" 1° Les orientations budgétaires envisagées par la commune portant sur les évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes, en fonctionnement comme en investissement. Sont notamment précisées les hypothèses d'évolution retenues pour construire le projet de budget, notamment en matière de concours financiers, de fiscalité, de tarification, de subventions ainsi que les principales évolutions relatives aux relations financières entre la commune et l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre dont elle est membre.

2° La présentation des engagements pluriannuels, notamment les orientations envisagées en matière de programmation d'investissement comportant une prévision des dépenses et des recettes. Le rapport présente, le cas échéant, les orientations en matière d'autorisation de programme.

3° Des informations relatives à la structure et la gestion de l'encours de dette contractée et les perspectives pour le projet de budget. Elles présentent notamment le profil de l'encours de dette que vise la collectivité pour la fin de l'exercice auquel se rapporte le projet de budget.

Par ailleurs, l'article 10 du projet de la loi de programmation des finances publiques 2018 – 2022, prévoit que lors de la présentation des orientations budgétaires, les collectivités présentent leurs objectifs concernant :

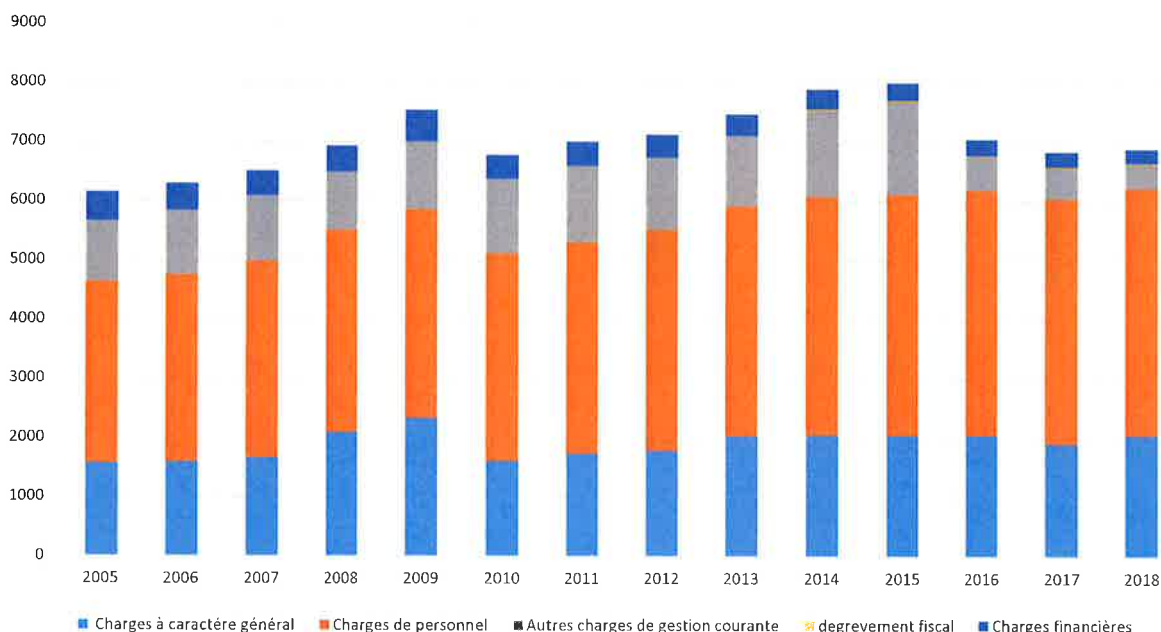
1° L'évolution des dépenses réelles de fonctionnement, exprimées en valeur, en comptabilité générale de la section de fonctionnement ;

2° L'évolution du besoin de financement annuel calculé comme les emprunts minorés des remboursements de dette.

Le rapport présenté comme support à ce débat, retrace donc les éléments essentiels de la politique budgétaire suivie par l'équipe municipale et les hypothèses retenues pour construire et équilibrer les budgets primitifs 2018.

## Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement sont en stabilisation par rapport à 2017 (+0.72%).



Le budget 2018 est particulièrement impacté par les travaux de voirie (203 000€ de dépenses en 2018 contre 106 000€ en 2017).

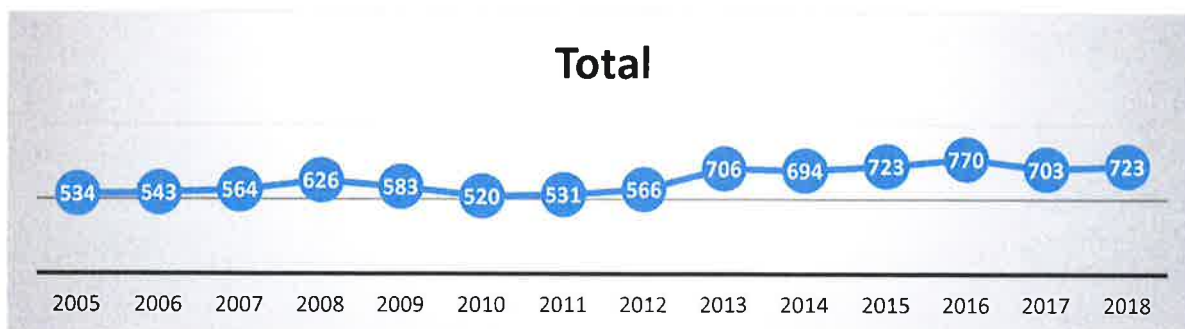
Le coût des fluides impacte négativement le montant des dépenses (électricité et gaz). Cela est dû à l'augmentation du prix d'acquisition de la molécule (+ 35% soit 118 000€ de plus). A noter que ce montant comprend les rattachements car aucune facture ne nous est parvenue depuis le mois d'octobre.

Les économies à faire sur ce chapitre vont être de moins en moins évidentes, mais nous devons maintenir le cap.

La volonté affichée de faire du développement durable une priorité municipale doit aussi amener des diminutions de dépenses.

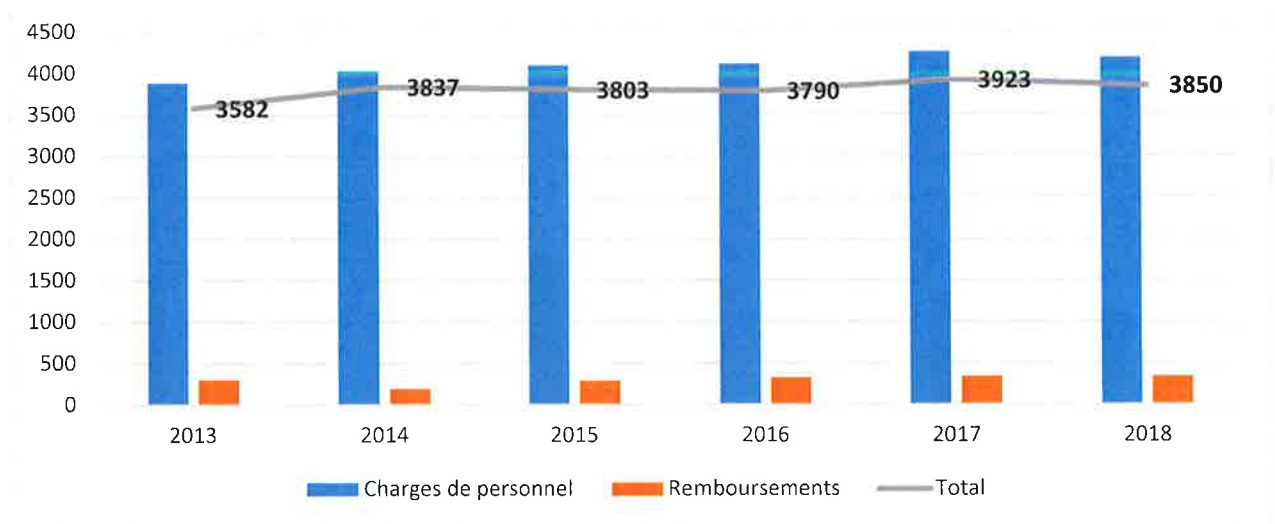
Ensemble des dépenses de fonctionnement concernant l'entretien du patrimoine. Le schéma compile les travaux effectués par les services techniques (compte 606) et ceux effectués par des entreprises (compte 61).

En milliers d'euros



À noter que la collectivité a fait un effort particulier pour l'entretien de son patrimoine, effort que nous souhaitons poursuivre. Pour rappel, les dépenses liées à l'entretien des bâtiments et des voiries impactant le fonctionnement feront l'objet d'une récupération de FCTVA, lorsqu'il y a recours aux entreprises extérieures (hors travaux en régie).

## Les charges de personnel :



Les charges de personnel diminuent de plus de 74 000€ entre 2017 et 2018, soit une baisse de 1.7%.

L'engagement pris en 2018 a donc été respecté.

La collectivité doit s'engager à baisser ces charges tout en maintenant la qualité du service public.

La mise en commun des services avec les communes de l'intercommunalité doit permettre d'évoluer encore plus favorablement.

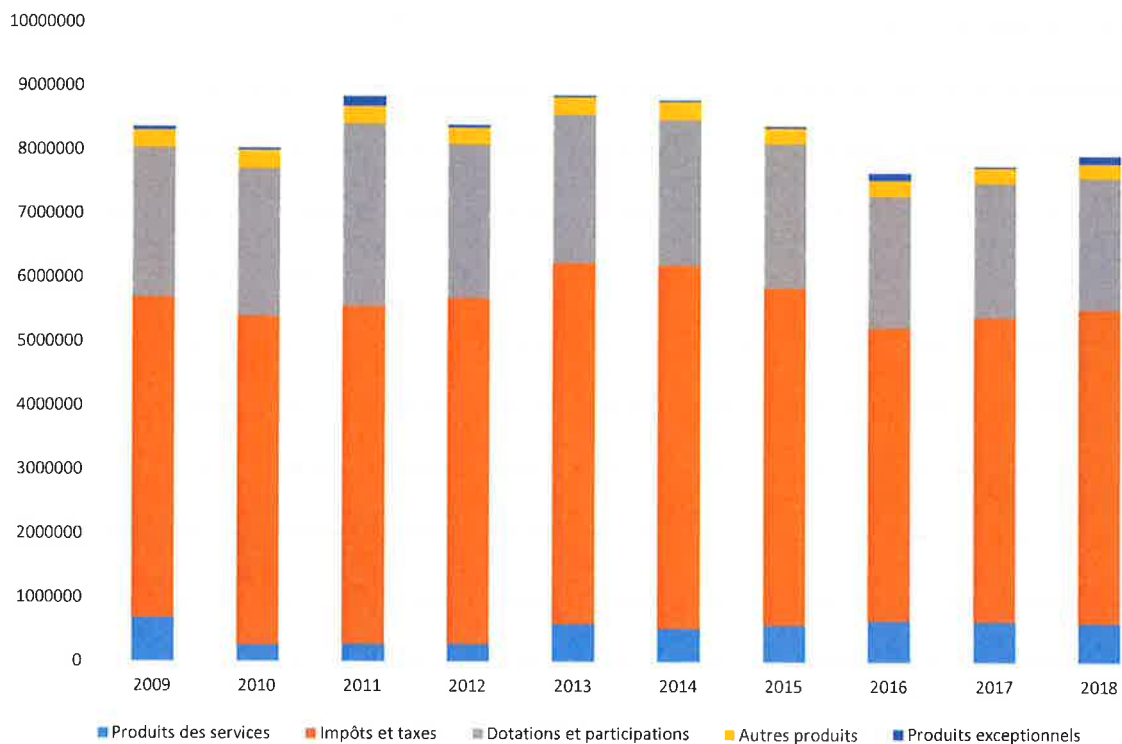
Concernant le chapitre 65 (notamment les subventions), le transfert de compétence à l'intercommunalité a permis de baisser de façon sensible la subvention au CCAS (12 000€ au lieu de 110 000€ en 2017).

La municipalité maintiendra son soutien au tissu associatif. L'effort actuel de près de 200 000€ sera maintenu. Sur l'exercice 2019, les conventions mentionnant les avantages en nature apportés aux associations seront écrites.

## Les recettes de fonctionnement

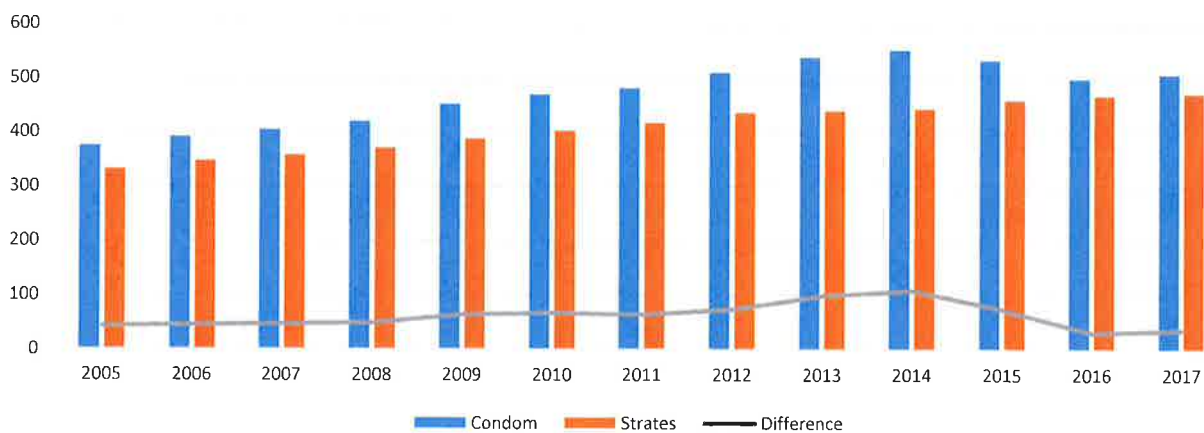
Entre 2017 et 2018, les recettes de fonctionnement ont augmentées de 1.5% :

- L'impact de la fiscalisation des transferts de charges par la communauté de communes qui a eu pour effet d'augmenter le montant du reversement de l'attribution de compensation, ainsi que l'augmentation du reversement du FPIC (fonds de péréquation intercommunal).
- Les produits de cession d'immobilisation expliquent aussi cette évolution.



## L'évolution des taxes locales

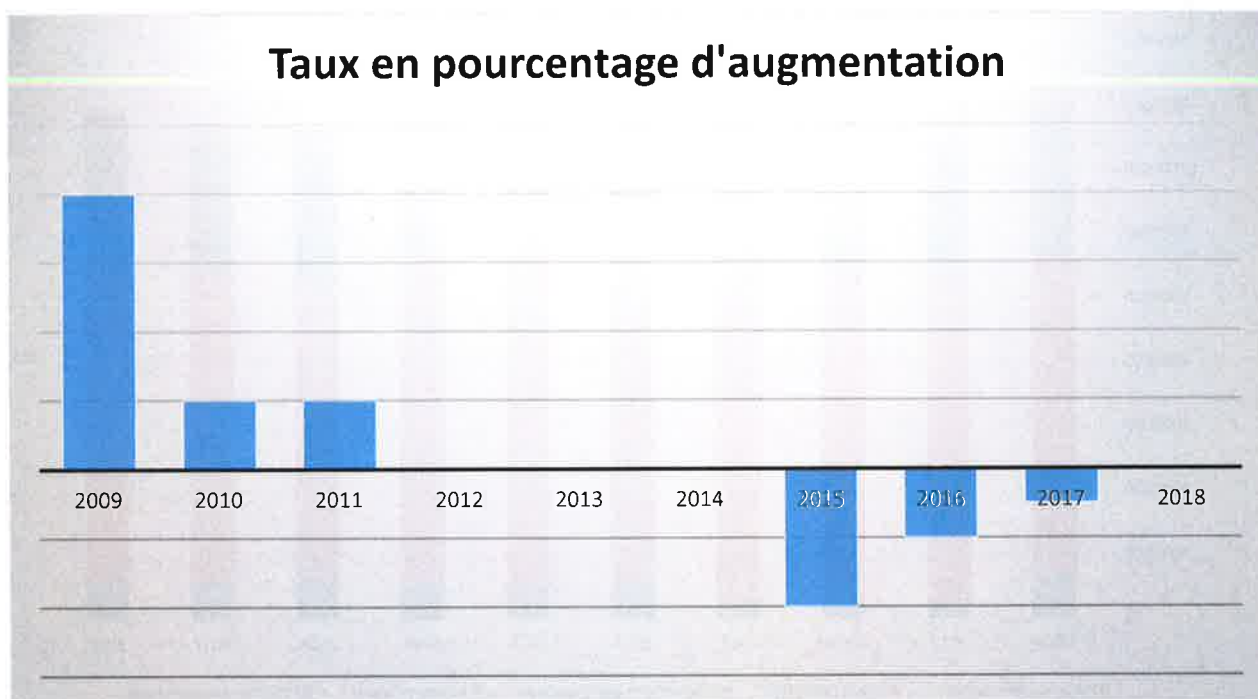
Les recettes fiscales (3 taxes) en euros par habitant



On voit clairement que la politique fiscale mise en œuvre par la collectivité permet de rapprocher la fiscalité condomoïse de la moyenne de la strate. Il est à noter que l'évolution des ratios prend aussi en considération l'évolution de la population légale estimée.

Comme s'y est engagée la municipalité, il n'y aura pas d'augmentation des taux d'imposition pour 2019.

## L'évolution des taux



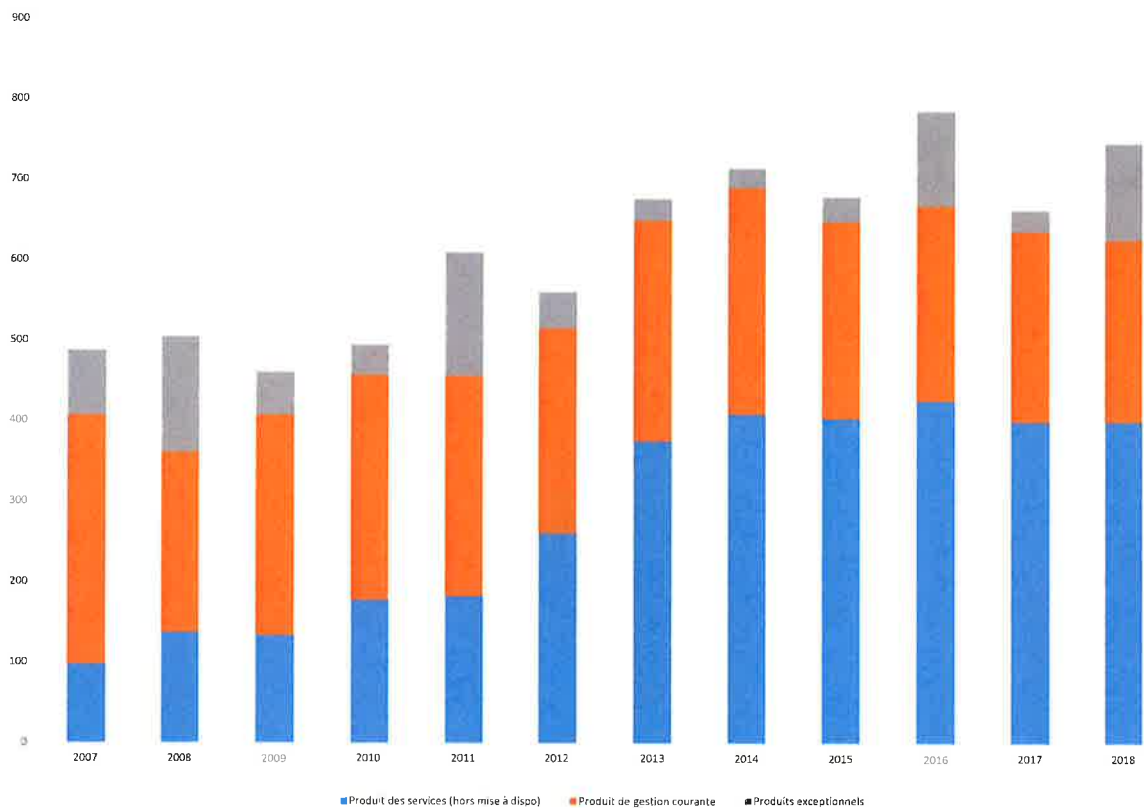
L'évolution des impositions, promise et mise en œuvre par la municipalité, ont permis de rendre 2 millions d'euros de pouvoir d'achat aux condomois.

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Base TH	7 141 104 €	7 235 611 €	6 941 000 €	7 019 586 €	7 236 511 €	7 308 876 €
Taux 2014	15,76%	15,76%	15,76%	15,76%	15,76%	15,76%
Recettes	1 125 438 €	1 140 332 €	1 093 902 €	1 106 287 €	1 140 474 €	1 151 879 €
Base TF	7 692 550 €	7 850 432 €	7 916 000 €	8 002 497 €	8 164 717 €	8 246 365 €
Taux 2014	32,89%	32,89%	32,89%	32,89%	32,89%	32,89%
Recettes	2 530 080 €	2 582 007 €	2 603 572 €	2 632 021 €	2 685 375 €	2 712 230 €
Base TFNB	251 934 €	260 500 €	261 000 €	260 713 €	263 065 €	265 697 €
Taux 2014	130,48%	130,48%	130,48%	130,48%	130,48%	130,48%
Recettes	328 723 €	339 900 €	340 553 €	340 178 €	343 247 €	346 681 €
Recettes tx 2014	3 984 241 €	4 062 240 €	4 038 027 €	4 078 486 €	4 169 097 €	4 210 789 €
Recettes réelles	3 984 241 €	3 848 502 €	3 639 000 €	3 617 280 €	3 701 652 €	3 738 669 €
Difference	0 €	213 738 €	399 027 €	461 206 €	467 445 €	472 121 €
					Cumulé	2 013 537 €

Concernant l'évolution des attributions de compensation, nous devrions avoir une augmentation de cette ressource en fonction de la fiscalisation intercommunale qui sera effectuée en 2019.

La collectivité doit s'engager à maintenir l'effort fiscal mis en œuvre depuis 4 ans. Par ailleurs, elle doit œuvrer pour que les services financés par l'attribution de compensation soient fiscalisés par l'intercommunalité étant donné que ces services sont ouverts à l'ensemble des habitants de la Ténarèze.

La collectivité a amélioré ses produits des services et du domaine, notamment grâce à la cession de bien.

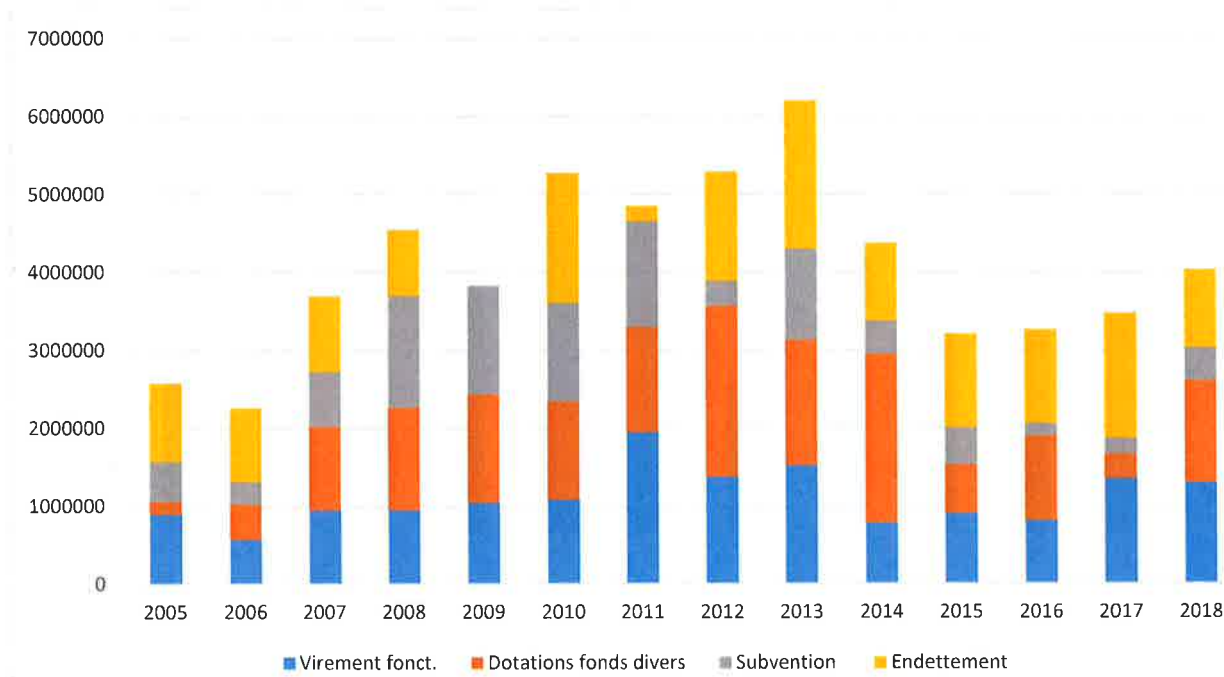


Pour l'année 2018, la section de fonctionnement sera équilibrée à hauteur de 7 300 000€ comptant sur une maîtrise des dépenses, mais aussi un maintien des recettes, notamment celles provenant de l'Etat (dotations, compensations).

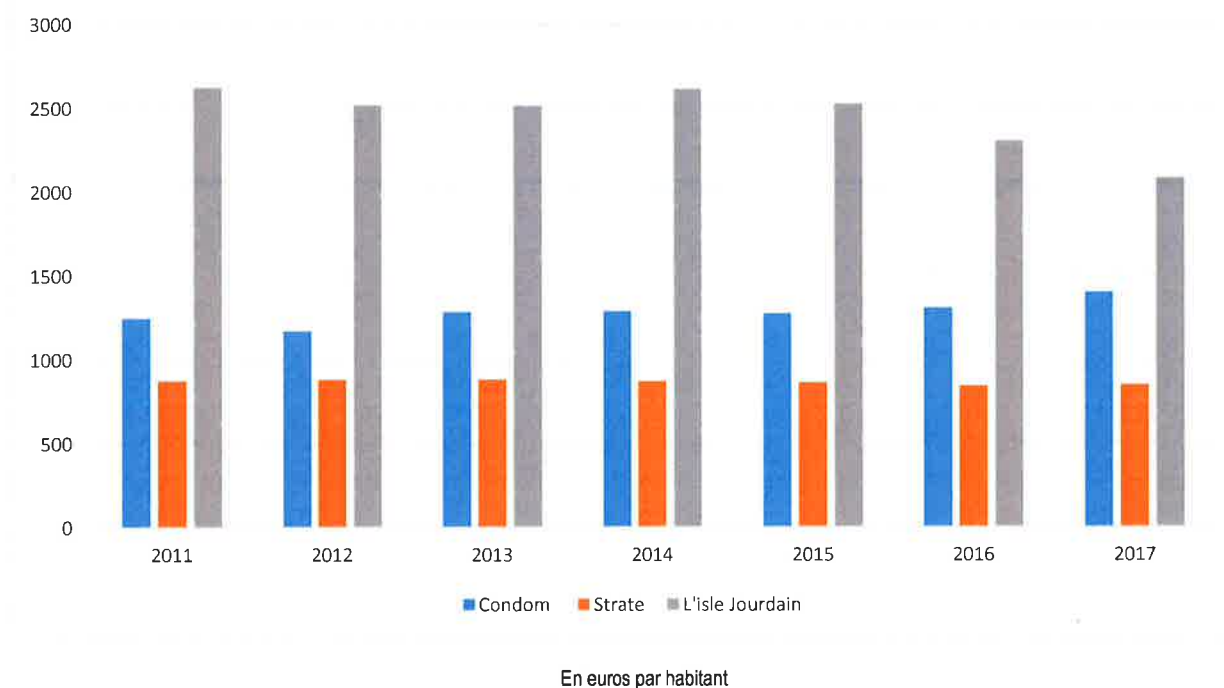
## Les recettes d'investissement

On peut remarquer une amélioration des capacités d'investissement de la collectivité.

En effet, le montant contracté de l'emprunt pour 2018 est nettement inférieur à celui de 2017 (1M d'euros en 2018, 1.6M d'euros en 2017). Malgré cela, nos recettes d'investissements progressent de 16%.



En 2019, la commune déposera des demandes de financements dans le cadre des allées et de la nouvelle gendarmerie, en conformité avec la délibération adoptée par le conseil municipal.



Les emprunts contractés en 2018 ont permis un désendettement de la collectivité.



Dans le cadre du vote du budget, l'équilibre sera effectué grâce à l'inscription d'un emprunt à hauteur de 2 400 000€ maximum. La sincérité budgétaire nous oblige en effet, à n'inscrire comme recettes que celles qui nous ont été notifiées. A ce titre, au vu des échanges effectués avec les différents financeurs, on peut espérer un financement à hauteur de 1 400 000€.

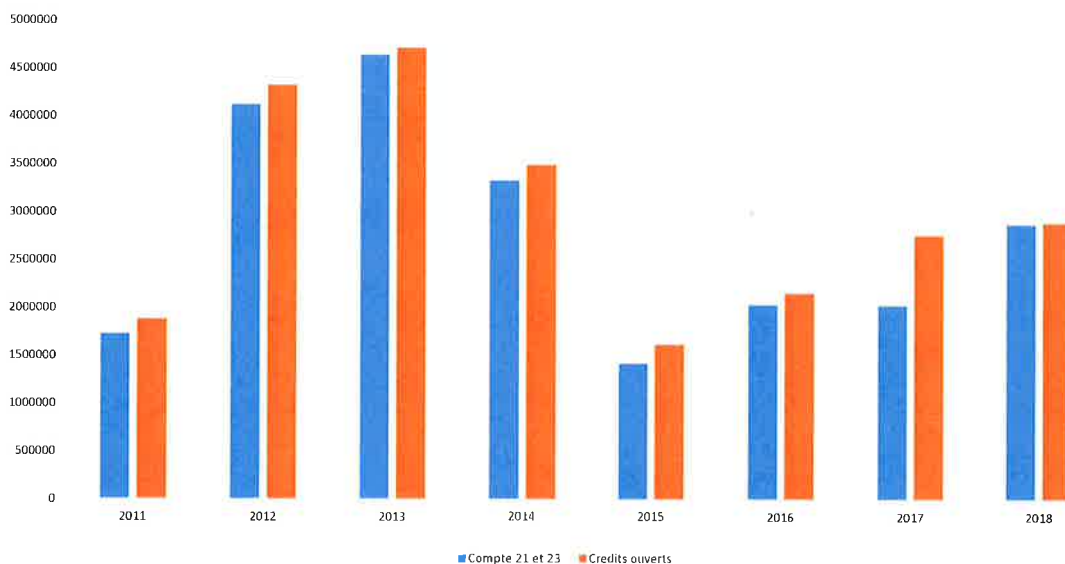
Par ailleurs, concernant la gestion du dossier de la gendarmerie, une gestion particulière de la modalité du financement sera mise en œuvre notamment avec un emprunt affecté sur cette opération d'une durée cohérente avec l'amortissement du bien et d'un montant inférieur à l'augmentation du loyer.

Par ailleurs, la capacité de financement de la commune reste convenable :

	<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>7 886 207€</b>
(-)	<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>6 788 072€</b>
(-)	<b>REMBOURSEMENT DE LA DETTE</b>	<b>1 066 217€</b>
(=)	<b>AUTOFINANCEMENT</b>	<b>31 914€</b>

## Les dépenses d'investissement

Celles-ci restent sensiblement élevées mais permettent le développement de la commune en termes de tourisme (rénovation lourde concernant les voiries, maintien du patrimoine), l'attractivité liée aux activités sportives ...



2019 verra la mise en œuvre du chantier des allées de Gaulle, de l'aménagement du parking de la rue du puits, de la gendarmerie, de la maison des associations, de l'aménagement de la Halle de la Bouquerie, des aménagements de voirie (boulevard Saint Jacques, route de Montréal, ..., l'agrandissement du snack de rugby, la toiture de l'église Saint Michel.

## Les engagements pluriannuels

A ce jour, deux projets font l'objet d'une autorisation de programme : la rénovation des allées de Gaulle et la rénovation des bâtiments de la gendarmerie nationale.

<b>AUTORISATION DE PROGRAMME AMENAGEMENT DES ESPACES PUBLICS DES ALLEES DE GAULLE /</b>				<b>CA 2018 €TTC + RESTES A REALISER AU BUDGET 2019</b>	<b>PREVISIONS BUDGETAIRES 2019 2020 2021</b>
<b>CREDIT DE PAIEMENT 2018 €/TTC VERSION MODIFIE EN OCTOBRE 2018</b>					
<b>Année</b>	<b>CREDIT DE PAIEMENT €</b>		<b>Chapitre</b>		
<b>2017</b>	TOTAL €TTC	449 980,40	20		449 980,40
<b>2018</b>	Frais d'études	5 000,00	20	5 000,00 €	788 037,50 €
	Travaux	795 000,00	23	783 037,50 €	
	TOTAL €TTC	800 000,00		788 037,50 €	
<b>2019</b>	TOTAL €TTC	2 458 386,00			2 007 386,37 €
<b>2020</b>	TOTAL €TTC	1 367 451,00			2 222 511,24 €
<b>2021</b>	TOTAL €TTC	1 659 932,60			599 570,94 €
<b>TOTAL €TTC</b>		<b>6 735 750,00</b>			<b>6 067 486,46</b>

<b>AUTORISATION DE PROGRAMME  OPERATION DE RESTRUCTURATION ET EXTENSION DE LA CASERNE DE  GENDARMERIE  CREDIT DE PAIEMENT 2018 €/TTC  MODIFIE EN OCTOBRE 2018</b>				<b>CA 2018  €TTC  +  RESTES A  REALISER BUDGET  2019</b>
<b>DEPENSES PREVISIONNELLES</b>				
<b>MODIFICATION 1 OCTOBRE 2018</b>				
<b>Année</b>	<b>Objet</b>	<b>Montant €/TTC</b>	<b>Chapitre</b>	
<b>2018</b>	Maîtrise d'œuvre	91 809,80	20	91 809,80 €
	Frais procédure de concours (frais de jury, prime aux non retenus)	37 848,98		37 848,98 €
	Diagnostic amiante et parasites avant travaux	25 000,00		5 350,00 €
	Mission SPS	5 020,62		1 000,00 €
	Mission de contrôle technique	5 000,00		5 000,00 €
	Mission OPC	10 000,00		0,00 €
	Divers	14 821,00		28 955,00 €
	<b>Frais d'études</b>	<b>189 500,40</b>	<b>20</b>	<b>169 963,78 €</b>
<b>2019</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 192 539,60</b>		
<b>2020</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 914 724,80</b>		
<b>2021</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 914 205,20</b>		
	<b>TOTAL</b>	<b>5 210 970,00</b>		

## La structure de la dette

### Etat dette 2018

Identification	Contrat	Désignation	Prêteur	Capital (€)	Capital restant dû	Capital 2018	Intérêts 2018	Annuité 2018	Taux (%)	Durée
2012CDC01	1219921	TRAVAUX AIRE CAMPING CAR- BOULODROME-AIRE SAUT-THEA	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	700 000,00	515 849,31	41 959,68	23 284,80	65 224,48	4,51	15 an(s)
2012CDC04	1233232	TRAVAUX THEATRE MUNICIPAL	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	500 000,00	364 383,74	30 420,31	14 393,16	44 813,47	3,95	15 an(s)
2007CA01	51036251031	EMPRUNTS 2006	CREDIT AGRICOLE PYRENEES GASC.	975 000,00	373 438,47	72 875,43	13 818,81	86 694,24	3,99	15 an(s)
2010CA03	51075489417	TRAVAUX HALL EXPO ET DECHARGE	CREDIT AGRICOLE PYRENEES GASC.	700 000,00	508 855,87	31 379,51	17 888,57	49 268,08	3,57	240 mois
2011CA01	51086173953	AIRE CAMPING CARS+BOULODR AIRE SAUT+MO THEATRE	CREDIT AGRICOLE PYRENEES GASC.	200 000,00	111 337,76	21 373,11	2 282,42	23 655,53	4,66	10 an(s)
2012CA03	51091134467	TRAVAUX PONT BARLET	CREDIT AGRICOLE PYRENEES GASC.	500 000,00	366 725,44	32 359,75	10 084,95	42 444,70	4,27	180 mois
2013CA01	00000141461	TRAVAUX THEATRE ET CENTRE SOCIA_	CREDIT AGRICOLE PYRENEES GASC.	1 400 000,00	1 105 215,74	84 213,73	31 463,15	115 676,88	2,93	180 mois
2015CA02	00000418033	TRAVAUX DE VOIRIE	CREDIT AGRICOLE PYRENEES GASC.	100 000,00	90 275,84	9 784,45	559,71	10 344,16	0,62	10 an(s)
2016CA01	00000534083	INVESTISSEMENTS 2016	CREDIT AGRICOLE PYRENEES GASC.	1 200 000,00	1 146 218,72	54 392,16	12 671,15	67 063,31	1,13	240 mois
2017CA01	00000741529	INVESTISSEMENTS	CREDIT AGRICOLE PYRENEES GASC.	1 600 000,00	1 600 000,00	68 312,71	24 027,27	92 339,98	1,62	20 an(s)
2003CLF01	MON21651	SOLDE TRAVAUX 2002	DEXIA CREDIT LOCAL	1 190 000,00	156 956,25	103 492,36	5 883,07	109 375,43	4,41	15 an(s)
2006CLF03	MPH261837	REAMENAGEMENT 20041 + 20051 + 20051 ASSAIN/1 PH	DEXIA CREDIT LOCAL	4 363 520,91	719 199,94	168 023,52	36 879,02	204 902,54	3,55	231 mois
2006DEX01	MPH237440	EMPRUNTS 2006	DEXIA CREDIT LOCAL	950 000,00	324 543,77	75 297,98	0,00	75 297,98	5,4155	15 an(s)
2008CLF01	MPH257231	EMP2007.T5 ANS T3 99% SIE3-5.75 EURI 3M 2T 200801	DEXIA CREDIT LOCAL	850 000,00	386 847,14	62 707,02	0,00	62 707,02	5,00	15 an(s)
2010DEX01	MON267805EUR	TRAVAUX HALL-CATHEDRALE	DEXIA CREDIT LOCAL	139 000,00	77 045,66	9 407,26	2 809,46	12 216,72	3,82	15 an(s)
2010DEX02	MON267804EUR	TRAVAUX HALL-CATHEDRALE	DEXIA CREDIT LOCAL	828 000,00	456 521,72	56 032,39	15 945,49	71 977,98	3,66	182 mois
2014BP01	MON500790	TRAVAUX VOIRIE ET THEATRE	LA BANQUE POSTALE	1 000 000,00	800 000,02	66 666,66	21 385,00	88 051,66	2,73	15 an(s)
2014BP02	MON502177EUR	ACQUISITIONS	LA BANQUE POSTALE	100 000,00	72 500,00	10 000,00	1 320,00	11 320,00	1,92	10 an(s)
2015BP01	MON504283EUR	INVESTISSEMENTS DIVERS	LA BANQUE POSTALE	1 000 000,00	866 666,64	66 666,68	15 402,50	82 069,18	1,83	15 an(s)
TOTAL				18 295 520,91	10 042 582,03	1 065 364,71	250 078,53	1 315 443,24		

## Etat dette 2019

Identification	Contrat	Désignation	Prêteur	Capital (€)	Capital restant dû	Capital 2019	Intérêts 2019	Annuité 2019	Taux (%)	Durée
CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS					807 853,06	75 473,97	34 563,98	110 037,95		
Renégociation des emprunts CA par Riskedge 2019					2 320 076,04	154 672,00	48 804,00	203 476,00	2,20	15,00
		CREDIT AGRICOLE			2 704 005,24	134 281,20	36 945,34	171 226,54		
		DEXIA CREDIT LOCAL			53 463,89	53 463,80	1 179,08	54 642,88		
Renégociation des emprunts DEXIA + BANQUE POSTALE par Riskedge 2019					2 503 489,95	448 134,83	78 338,97	526 473,80		
		LA BANQUE POSTALE			799 999,96	66 666,68	14 182,50	80 849,18		
		AGENCE France LOCALE			1 000 000,00	42 497,07	16 770,00	59 267,07		
<b>TOTAL</b>				19 295 520,91	10 188 888,14	975 189,55	230 783,87	1 205 973,42		

Le débat est ouvert.  
Un débat a lieu.

Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**PREND ACTE** de la tenue du débat d'orientation budgétaire 2019

Fait et délibéré, le 24 janvier 2019

Le Maire,

Pour le Maire et par délégation  
l'Adjoint, ~~Guillaume DUBRAC~~  
Philippe BEYRIES 

**Acte exécutoire, compte tenu :**

**de sa transmission au contrôle de légalité le :**

**de sa publication/affichage le :**

*Le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Pau- 50 Cours Lyautey, 64010 Pau- dans un délai de 2 mois commençant à courir à compter de sa date exécutoire, soit le :*